

Cyanus segetum

Cyanus segetum Hill, Veg. Syst., 4 : 29 (1762)

Centaurea cyanus L.

Bleuet

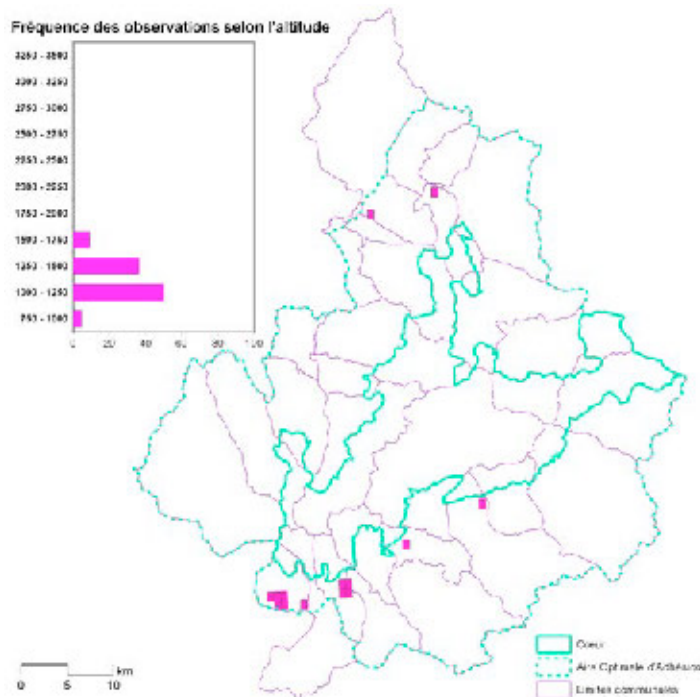
Fiordaliso vero

Asteraceae

Thérophyte

Méditerranéen (subcosmopolite)

Sans protection réglementaire - LRRR : préoccupation mineure



© Parc national de la Vanoise - Pierre Lacoste

Éléments descriptifs

Est-il besoin de décrire le Bleuet ? Oui ! C'est une plante annuelle dont chaque ramification de la tige possède un capitule de fleurs toutes en tube dont les extérieures ressemblent à des pavillons de phonographe. De couleur bleue à bleu violet, ces fleurs sont entourées par un involucre de bractées dont l'appendice est réduit à une bordure noirâtre frangée. Les feuilles de la base sont pennatifides et disparaissent à la floraison ; celles de la tige sont linéaires.

Écologie et habitats

Le Bleuet est une espèce thermophile des terrains plus ou moins secs des étages collinéen et montagnard. Il est connu pour accompagner les plantes des moissons et préférer les sols calcaires labourés peu profondément. En Vanoise, où les moissons ont pratiquement disparu, il ne se rencontre plus guère que sur d'anciennes cultures, des friches et sur des talus de bord de route ou de chemins.

Distribution

Le Bleuet est vraisemblablement originaire du Nord-Est de la région méditerranéenne (Jauzein, 2001). Cette archéophyte est devenue subcosmopolite et de fait, largement distribuée en France. En Savoie, elle est actuellement répertoriée dans les vallées de Maurienne et de Tarentaise, dans l'Avant-Pays savoyard et autour de Chambéry. En Vanoise, les observations se cantonnent à une demi-douzaine de communes réparties entre Saint-André et Lanslebourg-Mont-Cenis en Maurienne ainsi qu'à Bourg-Saint-Maurice et Villaroger en Tarentaise. Sauf exception, les populations observées sont disséminées et peu abondantes.

Menaces et préservation

Autrefois répandu dans les cultures, le Bleuet s'est considérablement raréfié en Vanoise comme ailleurs en Savoie. La régression des moissons et les changements des pratiques agricoles (le Bleuet est particulièrement sensible aux herbicides) ont précipité sa quasi disparition. Sa rareté sur le territoire du Parc national de la Vanoise confère à l'établissement une responsabilité particulière pour sa préservation. Cette espèce pourrait être réintroduite dans des cultures conservatoires ou des cultures à gibiers. En 2007, la Société Botanique et Mycologique de Haute-Maurienne a procédé à la mise en culture de diverses espèces messicoles sur une parcelle à Saint-André. L'expérience a donné des résultats mitigés mais elle doit être renouvelée.